AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16 (1)ItemEugène André à Émile Godin, 23 juillet 1883

Eugène André à Émile Godin, 23 juillet 1883

Auteur·e : André, Eugène (1836-)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (1)
Collation1 p. (44r)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

André, Eugène (1836-), Eugène André à Émile Godin, 23 juillet 1883, consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54437

Présentation

Auteur·eAndré, Eugène (1836-)
Date de rédaction23 juillet 1883
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGodin, Émile (1840-1888)
Lieu de destinationGuise (Aisne)
Scripteur / ScriptriceInconnu

Description

RésuméSur l'affaire de la restitution par Émile Godin d'un terrain de la Société du Familistère sur lequel sont entreposées des briques et de la destruction partielle d'une sapinière. André annonce à Émile Godin que la Société ne peut accepter le chèque de 1 755 F sur Offroy et Cie au nom de Jean-Baptiste André Godin qui n'est qu'un règlement partiel du litige avec la Société du Familistère de Guise. Il réclame le règlement total des sommes dues.

Mots-clés

Procédure (droit)

Personnes citées

- Godin, Émile (1840-1888)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Offroy et Cie
- Société du Familistère de Guise Association coopérative du capital et du travail

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

13 Juillet 3 Mourie Omile Godine proprietaire a Guise La weite ne peut accepter le cheque que vous lus avez envoyé au own de Monieur Goding et chregur n'etant que le réglement partiel de ce que vous lui deves Nous demandons à en terresiner complètement De cotto affaire, et wentous un reglesseur Sefinitif. Lie correquence nous vous retournous Joues a pli le cheque de dir apt Cent conqueste eny francs. of NoW" Offroy & E'd de daris Tyrier Morniur nos parfaits Clima